

La liste d'opposition au démarchage téléphonique est ouverte à tous les consommateurs.



bloctel.gouv.fr

UN SERVICE SIMPLE ET GRATUIT POUR ME PROTÉGER CONTRE LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ABUSIF

Il suffit de s'inscrire !



1

J'indique jusqu'à
8 numéros
de téléphone fixe
ou mobile sur
bloctel.gouv.fr*



2

Je reçois
un courriel
dans les **48 heures**
et je **confirme**
ma demande.



3

Je suis protégé(e)
contre le démarchage
téléphonique abusif
au plus tard
dans les **30 jours**.

Pour une durée
de trois ans



Ministère
de l'Économie
et des Finances
Direction Générale
de l'Économie Industrielle

LES ÉTABLISSEMENTS
MÉTIERES
ET LES ARTISANS
à l'adresse suivante
ou au service
social 07 24 24 24 24

Pour s'inscrire : www.bloctel.gouv.fr
Pour en savoir plus : www.economie.gouv.fr/dgccrf
www.economie.gouv.fr/vous-orienter/particulier

**Les professionnels ont l'interdiction d'appeler les particuliers
inscrits sur la liste Bloctel sous peine d'amende.**

* En cas de difficulté d'accès à internet, vous pouvez vous inscrire par courrier à
Service Bloctel G, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes

